

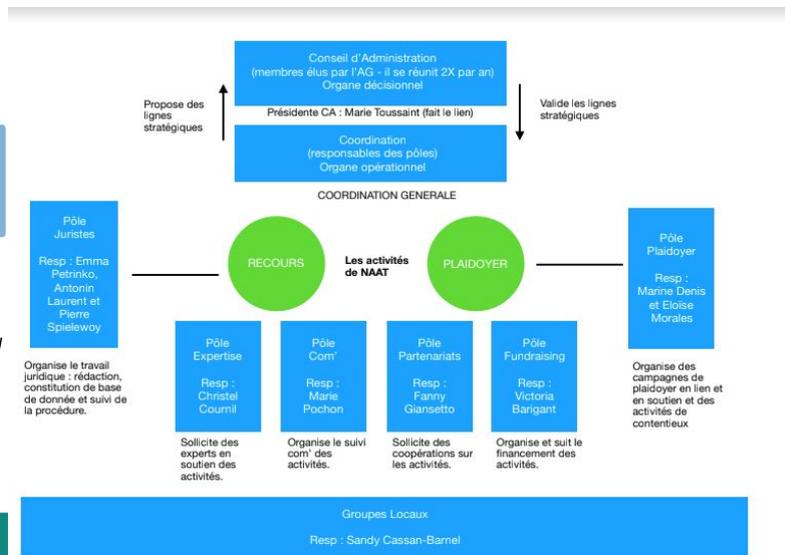
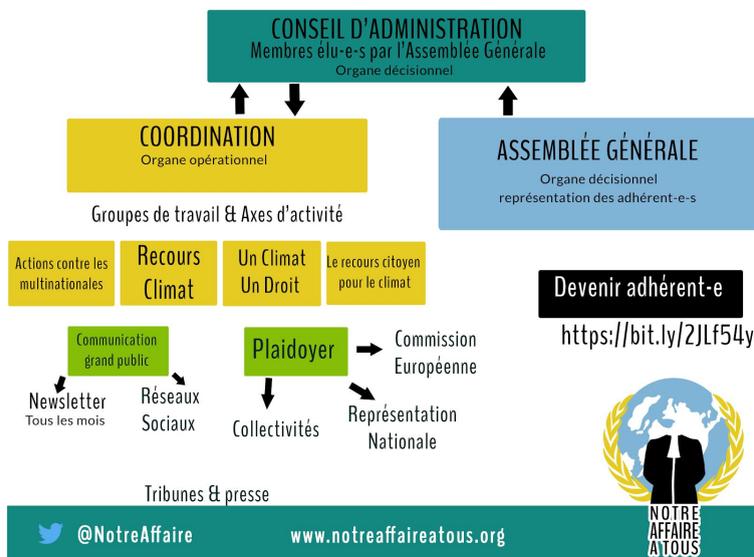


NOTRE AFFAIRE A TOUS

Bilan d'activités - 2017 / 2018

- 1/ STRUCTURES
- 2/ BILAN BUDGÉTAIRE
- 3/ ACTIVITÉS
- 4/ COMMUNICATION
- 5/ PARTENAIRES

1/ STRUCTURES



Connaissant une croissance de ses activités, l'association a beaucoup réfléchi cette année à sa structuration, avec plusieurs questions qui ont accompagné cette année :

- celle du fonctionnement et de la coordination des groupes de travail
- celle de l'équipe de travail et du renforcement des ressources humaines en fonction support
- celle de la centralisation effective des adhérent-es à Paris, et de l'opportunité de former des groupes locaux sur la base de l'existant à Aix-en-Provence ou à Bayonne.



Fonctionnant majoritairement sur une base bénévole, l'organigramme de celle-ci a évolué cette année autour de :

- Une AG annuelle, constituée par l'ensemble des adhérent-es à jour de l'association, décidant des axes de travail et de la stratégie financière et de communication
- Une équipe de "coordination" active, composée des référent-es et membres actifs-ves de l'association, prenant des décisions sur la gestion "courante" de Notre Affaire à Tous
- 4 axes de travail, autour de :
 - plaider pour l'inscription du climat dans la constitution
 - Recours climat citoyen, coordination avec les alliés du CAN et accompagnement des victimes
 - Pollueurs - payeurs et accompagnement des collectivités face aux multinationales
 - le recours français
- Une équipe de travail constituée de la Présidente de l'association, des stagiaires et de la chargée de communication

Équipe de travail

La majorité du travail de fonctionnement courant de l'association a été faite par Marie Toussaint, Présidente de l'association, qui a coordonné et animé le travail des groupes de travail, la réflexion stratégique, la recherche de financements, la gestion administrative, la communication, les recrutements et l'accompagnement des volontaires pendant l'année 2017/18.

Accueil de stagiaires

Depuis la dernière AG, Notre Affaire à Tous a accueilli 5 stagiaires sur des périodes variées, allant de 2 semaines à 6 mois. À l'été 2017, Justine Bouquier, hébergée par nos partenaires de la Fondation France Libertés, a travaillé pendant 2 mois à l'écriture du recours en responsabilité français. Ensuite, Léo Balage a travaillé pendant 15 jours et a assisté le travail d'accompagnement au recours Climat Citoyen entre le 15 et le 25 mai. Laura Tirollois et Roxane Chaplain nous ont rejoint en juin - juillet, pour travailler particulièrement sur le plaidoyer auprès des député-es sur l'intégration du climat et des limites planétaires dans la constitution et la recherche sur les inégalités socio-environnementales. Enfin, Philippine Bernard nous a rejoint pour un stage de 6 mois de juillet 2018 à décembre 2018, plus focalisé sur des fonctions de support administratif et de recherche de fonds. L'ensemble de ces stages n'étaient pas rémunérés, sauf pour celui de Philippine. Grâce à nos partenaires à la fondation France Libertés et à SOL, nous avons pu leur offrir un lieu de travail. Les stagiaires ont été accompagnés par Marie Toussaint, Présidente de l'association, et dans une certaine mesure par Marie Pochon, chargée de la communication de l'association.

L'accueil des différent-es stagiaires cette dernière année a été véritablement bénéfique pour l'association et faire grandir son efficacité, sa réactivité et son impact en termes de plaidoyer et de sensibilisation. Au vu du peu de ressources dont l'association dispose, nous avons pu réaliser beaucoup plus que nous le pouvions précédemment grâce à leur aide précieuse : cependant, passé cette période, nous souhaitons pouvoir mieux rémunérer ces personnes qui portent les activités de l'association, et souhaiterions pouvoir offrir de meilleures conditions d'accueil à l'avenir pour celles et ceux qui nous rejoignent, même si l'expérience des stagiaires que nous avons reçu s'est avérée positive pour eux et dans la construction de leur projet professionnel. Plusieurs des stagiaires restent membres actif.ve.s de l'association.



Une nouvelle salariée

En Mars 2018, nous avons été contacté-es par le Climate Action Network, afin d'accompagner une action en justice des familles contre l'UE, le Peoples climate case. En échange d'une convention de travail et d'une somme allouée pendant 9 mois à l'emploi d'une personne en temps partiel, l'association a décidé de recruter Marie Pochon, déjà bénévole de l'association et référente de la communication, à ce poste de chargée de communication. Une convention de prestation a été établie avec son employeur pour une mise à disposition de 1 jour et demi par semaine, du 1er avril au 31 décembre 2018.

Marie a soutenu dans son travail la communication relative au Peoples Climate Case, l'accompagnement de la famille de plaignants française lors du dépôt du recours et par la suite, mais aussi le travail général de soutien à la communication extérieure des activités de l'association.

2 / BUDGET

En 2016, l'association a fonctionné sans budget, tandis qu'en 2017, l'association, en réunissant dons et partenariats, a eu une activité financière valorisable à environ 15 000 euros.

En 2018, l'association a obtenu de nouveaux fonds, dont une subvention de 10 000 euros par la Fondation Terre solidaire et un partenariat de 14 000 euros avec le Climate Action Network afin de porter le Peoples Climate Case. Ces fonds, ainsi que les adhésions et dons reçus par l'association, permettent principalement de financer les activités courantes de l'association (communication, déplacements et activités, publications, frais bancaires et d'assurance...) ainsi que de mobiliser des financements pour les ressources humaines (loyer, rémunération et indemnisation des stagiaires et de la chargée de communication).

Des efforts particuliers seront portés dès l'été 2018 pour réunir des fonds plus nombreux pour déployer l'activité de l'association en 2018/2019, avec l'objectif de pouvoir embaucher un emploi complet en 2019.

3 / ACTIVITÉS

3.1 / CAMPAGNE DES 5 REVENDICATIONS, FOCUS SUR L' INSCRIPTION DU CLIMAT DANS LA CONSTITUTION

Le 3 novembre 2017, nous avons lancé une campagne défendant 5 révolutions juridiques pour faire vraiment de la France le pays leader de la justice climatique et environnementale. Suite à l'annonce du Président de la République d'une possible insertion du climat dans la Constitution, notre proposition n1, nous nous sommes focalisé-es sur l'atteinte de cet objectif, tout en préparant le travail qui suivra en matière de plaidoyer sur la reconnaissance des écocides.



Nous avons donc profité de la réforme constitutionnelle pour faire suite à la première des revendications que nous avons porté jusqu'au mois de février, sur l'inscription du climat dans la constitution. À cet effet, nous avons porté une initiative commune avec les organisations de jeunesse du REFEDD, du WARN et CliMates, et avons travaillé main dans la main avec la Fondation pour la Nature et l'Homme, pour porter une proposition ambitieuse de constitution écologique et faire du plaidoyer auprès des parlementaires.

Ce travail s'est fondé sur une journée de colloque à l'Assemblée Nationale le 8 Mars 2018, intitulée "La Constitution face au changement climatique", et organisée en partenariat avec l'Université Paris XIII, qui donnera lieu à une publication juridique.

Une initiative commune à plusieurs associations, visant à promouvoir une formulation ambitieuse de la réforme constitutionnelle selon le travail engagé par Notre affaire à tous en mobilisant de nombreuses organisations et expert-es, fut lancée le 22 avril dernier, journée internationale de l'environnement, est visible à www.notreconstitutionecologique.org et a récolté plus de 4500 signatures à ce jour.

Notre travail de plaidoyer a porté ses fruits : de l'article 34, l'impératif climatique a été intégré à l'article 1er, sans cependant répondre à toutes les attentes des ONGs. Notre travail continue.

3.2 / POLLUEURS = PAYEURS !

Inspiré-es par les initiatives des villes d'Oakland, New York et San Francisco, ainsi que le voeu adopté par la ville de Paris en janvier, l'association a travaillé en 2018 à l'élaboration d'un kit d'action pour les collectivités souhaitant porter une action en justice contre les entreprises polluées. L'association a travaillé avec l'association 350.org sur l'élaboration du plaidoyer auprès des collectivités et nous avons démarché plusieurs d'entre elles afin qu'elles puissent intégrer les options de désinvestissement fossile et de recours en justice dans leurs ambitions et stratégies en matière climatique.

Cette action de plaidoyer s'est accompagnée d'un volet de sensibilisation et de mobilisation citoyenne, au travers de l'inscription de Notre Affaire à Tous dans la campagne portée par le Réseau Action Climat et Alternatiba : Alternatives Territoriales. Dans ce cadre, nous avons participé à la journée de mobilisation #PasUnEuroDePlus le 12 décembre 2017, et avons animé deux formations / conférences, l'une à Grenoble les 30 juin et 1er juillet dernier avec 350.org, et l'autre à l'Université d'été rebelle, citoyenne et solidaire le 24 août 2018.

3.4 / LE RECOURS CLIMAT CITOYEN

Le changement climatique est là, et ses conséquences se font déjà ressentir : dans les pays les plus exposés bien sûr, mais aussi d'ors et déjà sur les citoyen.ne.s européen.ne.s. Pourtant, la réaction des pouvoirs publics, et en premier lieu de l'Union européenne qui est l'acteur diplomatique du climat et nous représente dans le monde, se fait attendre. Les objectifs climat ne permettent pas le respect de l'Accord de Paris -ils n'ont d'ailleurs pas été revus depuis le 12 décembre 2015, et ne seront de toute manière pas atteints avec les



mesures actuelles. L'Union Européenne peut agir de manière bien plus conséquente, à la fois pour garantir le respect des droits, mais aussi garantir la protection future du climat et des droits qui l'accompagne.

C'est pour affirmer cela, et demander le respect, la protection et la promotion de leurs droits que 11 familles d'Europe, d'Afrique et du Pacifique assignent aujourd'hui l'Union européenne en justice. Notre affaire à tous, sollicitée par le Climate Action Network, a intégré le réseau européen d'ONGs accompagnant ces familles, et porté le Peoples Climate Case en France aux côtés de Maurice Feschet, lavandiculteur dans la Drôme. Une pétition a été lancée pour renforcer le soutien citoyen, qui réunit plus de 90 000 signatures à ce jour. De nouvelles actions seront mises en oeuvre dès la rentrée 2018 et notamment lors de la COP24.

3.5 / LE RECOURS EN RESPONSABILITÉ FRANÇAIS

L'équipe constituée autour du recours climat français a poursuivi son travail de fonds, en lien avec le cabinet Vigo. Le recours est finalisé à l'été 2018, le travail de mobilisation des partenaires et en matière de stratégie de communication se développe donc et sera présenté lors de l'Assemblée générale.

4 / COMMUNICATION

4.1 / COMMUNICATION INTERNE

L'association assure sa communication interne grâce à une grande variété d'outils :

- des listes mails spécifiques à chaque groupe de travail ont été mises en place via l'outil "googlegroups"
- la liste de "coordination" de l'association est à la fois une liste mail, et un fil de discussion instantanée sur l'outil "whatsapp"
- L'équipe travaille au travers d'un "google drive" partagé, permettant le travail participatif, collaboratif et horizontal de chacun-e sur des documents partagés.

Une réflexion est à mener sur les outils utilisés par l'association, qui, malgré leur efficacité certaine, ne garantissent pas la sécurité des données.

Au cours de l'année écoulée, nous avons organisé nombre de rencontres 'physiques', majoritairement à Paris.

Accueil des adhérent-es

Chaque nouvel-le adhérent-e et chaque nouvel-le inscrit-e à la newsletter de l'association reçoit un courriel de bienvenue et d'explication succincte du fonctionnement de l'association. Ces démarches, lourdes car non automatisées, doivent être améliorées à l'avenir. Parmi les pistes d'amélioration, un accueil plus personnalisé serait bienvenu.

Réunions des différents pôles de l'association



Les pistes d'organisation creusées et mises en oeuvre depuis l'Assemblée générale de juin 2017 n'ont été que partiellement efficaces. La forme de l'association, reposant très largement sur du travail bénévole, et l'étendue de ses activités sont en effet difficiles à appréhender pour des personnes ne disposant que de peu de temps libre. Le travail des bénévoles s'est majoritairement axé sur la production de fonds et l'organisation d'événements divers, avec des réalisations dont nous sommes collectivement très fier-es. Un nombre restreint de personnes parvient toutefois à suivre l'ensemble des activités de l'association.

4.2 / COMMUNICATION EXTERNE

Identité visuelle

Notre Affaire à Tous s'est cette année dotée d'une nouvelle identité visuelle, grâce au travail de notre graphiste Julia Demarque. Notre logo existe aujourd'hui sous trois formats :



Nous avons aussi opté pour de nouvelles polices accompagnant nos supports de communication. Cette nouvelle identité visuelle est visible sur le site internet de Notre Affaire à tous, et sur l'ensemble de nos supports de communication.

Site Web : www.notreaffaireatous.org

Supports de Communication

Réseaux Sociaux

Facebook : En un peu plus d'un an, nous avons multiplié par 150% le nombre de personnes suivant notre page. Aujourd'hui 1467 personnes suivent notre page.

Twitter : 1310 abonné-es nous suivent sur Twitter

Newsletter : La Newsletter est envoyée de manière bi-mensuelle à près de 600 abonné-es.

Rencontres publiques

Notre Affaire à Tous a organisé un certain nombre d'événements publics au cours de cette année :

- Le colloque sur le mouvement mondial des recours climat le 3 Novembre 2017, à l'Université Paris XIII.
- Le colloque "La constitution face au changement climatique" le 8 Mars 2018 à l'Assemblée Nationale
- La conférence de presse pour le dépôt du Peoples Climate Case le 24 Mai 2018



- Conférences de l'équipe de NAAT à Aix-en-Provence...

Notre Affaire à Tous est aussi intervenue dans un nombre croissant d'événements en 2017/2018, se positionnant comme l'association de la justice climatique en France :

- Forum international du bien-vivre, Grenoble
- Festival des Passeurs d'Humanités, la Roya
- Justice climatique et désinvestissement, avec 350.org, Grenoble
- Université d'été rebelle, citoyenne et solidaire, Grenoble...

Presse

Notre Affaire à Tous a vu sa couverture presse se multiplier au cours de cette année. Nous tentons d'en faire la retranscription sur [notre site internet](#).

5 / PARTENAIRES

Notre Affaire à Tous étant une petite structure, nous avons construit notre stratégie de développement sur des partenariats solides avec d'autres organisations, fondations et associations de la justice sociale et climatique pour travailler main dans la main à la réalisation de nos objectifs.

Dans le champ associatif, nous avons construit des partenariats de confiance avec les associations de jeunesse le WARN, le REFEDD et CliMates ; nous travaillons conjointement avec 350.org, Alternatiba et le Réseau Action Climat en général. Nous travaillons aussi avec la Fondation France Libertés, alliée de nos combats depuis le début, et la Fondation pour la Nature et l'Homme.

Au niveau international, nous avons construit des ponts avec nombre d'associations au niveau européen grâce à l'aventure commune du recours climat citoyen. En Juillet 2018, nous rencontrons le Climate Action Network et ses alliés (Greenpeace Europe, Christian Aid, etc.) et avons formé un groupe des climate litigation organisations au niveau européen afin de construire les actions à venir au niveau transnational.

Enfin, la fonction même de NAAT nous a amené à construire des partenariats plus larges, notamment avec des journalistes environnementaux, des syndicats, des chercheurs-ses...